



FICHE PROGRAMME

Formation Travaux en espaces confinés* et port de l'ARI
Parcours initial / recyclage
*Conforme à la recommandation R447 de la CNAM

PUBLICS

Personnel amené à intervenir en espaces confinés, à s'équiper d'un appareil respiratoire isolant.

PRE-REQUIS

Être majeur.

Langue française : Ecrit et parlé

Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude au port de l'ARI et aux travaux en espaces confinés.

DUREE

1 journée- 7 heures

TARIF Inter-entreprises

Information communiquée en amont de la contractualisation dans notre proposition commerciale.

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Accessible sur notre site internet : www.equanime-formation.fr

CONTACT

 contact@equanime-formation.fr

Bureau commercial :

09 74 98 41 24

Accueil :

09 73 88 98 84

 www.equanime-formation.fr

REFERENT PEDAGOGIQUE

Thomas SZTAJNERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier un espace confiné ;
- Evaluer les risques relatifs aux espaces confinés aux gaz et adopter une stratégie adaptée en termes de moyens de prévention ;
- S'équiper d'appareils respiratoires isolants ;
- Connaître les règles d'utilisation de l'équipement.

DETAIL DU PROGRAMME

THÉORIE

- Composition de l'air, généralité ;
- Les risques physiologiques relatifs au manque d'oxygène ;
- Les risques physiologiques relatifs aux gaz inertes, toxiques ;
- Les atmosphères explosives, inflammables ;
- Clarifications terminologiques sur les enceintes confinées ;
- Les procédures de travaux et moyens de prévention en espaces confinés ;
- Les permis de pénétrer et autorisation de travail ;
- Les consignations nécessaires avant engagement ;
- Les appareils de protection et de mesure ;
- L'appareil respiratoire isolant ;
- Les règles d'utilisation du matériel ;
- Les différents types d'appareils de protection ;
- Les contraintes liées au port de l'ARI ;
- La méthode d'intervention avec l'ARI ;
- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident.

TRAVAUX PRATIQUES

- Equipement du porteur avant engagement (Procédure RAPACE) ;
- Mise en évidence des contraintes physiologiques ;
- Evolution en milieu à risques ;
- Parcours d'effort ;
- Dégagement d'une victime.



Formation Travaux en espaces confinés* et port de l'ARI Parcours initial / recyclage *Conforme à la recommandation R447 de la CNAM

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel

Méthodes pédagogiques :

Alternance de méthodes participatives et démonstratives ;
Support de formation.

Moyens humains :

Animation par des formateurs spécialisés.

Moyens techniques :

Salles de formations modernes équipées (projecteur, tableau blanc, PC...);
Appareils respiratoires isolants.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Cédric CYBULSKI, que vous pourrez joindre au 06 36 22 76 32.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur. En cas de recyclage, la validité du titre en cours est vérifiée par EQUANIME Formation avant de confirmer l'inscription.

L'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action, des feuilles de présence seront signées en salle, chaque demi-journée par les participants et par le formateur.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation de l'aptitude est organisée au travers d'exercices à l'aide d'une grille d'évaluation.

Un certificat de réalisation est transmis à l'employeur.

Durée de validité du certificat : 3 ans.